



RAPP
FINANCIER
2015-2016



Rapport financier de l'Association Petits Princes

Exercice 2015-2016 (clos au 30 juin 2016)

66 avenue du Maine 75014 PARIS
Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique
Siret 378 686 265 00034 APE 9499 Z



SOMMAIRE

Sommaire	2
1. Introduction	3
2. Etats financiers	3
2.1. Bilan	4
2.2. Compte de résultat	8
2.3. Annexe aux comptes annuels	12
2.4. Compte d'emploi des ressources	24
2.5. Annexe au compte d'emploi des ressources	25

1. Introduction

Les états financiers s'accompagnent dans chacune des parties de commentaires d'évolution des résultats de l'exercice clos par rapport à l'exercice précédent. Il ne sera donc pas fait mention dans cette introduction de l'évolution annuelle. Seules quelques grandes données sur la situation générale sont mentionnées ici.

La situation bilancielle de l'Association Petits Princes est particulièrement saine, avec une trésorerie satisfaisante et un endettement financier raisonnable lié aux investissements immobiliers effectués. Ces derniers ont permis de renforcer la stabilité financière de l'Association par l'acquisition de locaux situés 66 avenue du Maine 75014 Paris réalisée le 1^{er} juillet 2014. Cette adresse est désormais celle du siège social de l'Association Petits Princes. La cession des anciens locaux situés 15 rue Sarrette à Paris 14^{ème} est intervenue au cours de l'exercice 2014-2015.

Un fonds pour investissement avait été créé en 2005, reflétant les efforts d'autofinancement de l'Association en faveur de ses investissements immobiliers. Sa création avait permis de rééquilibrer son haut de bilan.

Par ailleurs, on rappellera que, dans le cadre de la répartition du résultat des comptes clos au 30 juin 2011, une réserve pour projet associatif avait été dotée du montant des legs reçus au cours de l'exercice (soit 450 000 euros).

2. Etats financiers

2.1. Bilan

Actif

En euros	30/06/2016			30/06/2015
	Brut	Amort.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	107 084	105 937	1 148	1 598
Constructions	6 175 950	617 595	5 558 355	5 867 153
Agencements et installations	443 046	156 447	286 599	373 863
Matériel de bureau et informatique	84 540	65 647	18 893	22 907
Mobilier	200 316	93 970	106 346	155 698
Total actif immobilisé	7 010 937	1 039 596	5 971 341	6 421 218
Actif circulant				
Créances sur cessions d'immobilisations	0		0	279 287
Produits à recevoir	9 224		9 224	78 306
Disponibilités	2 757 509		2 757 509	2 170 536
Charges constatées d'avance	32 778		32 778	47 722
Total actif circulant	2 799 511		2 799 511	2 575 851
TOTAL GENERAL	9 810 448	1 039 596	8 770 852	8 997 069

ENGAGEMENTS RECUS	30/06/2016	30/06/2015
Legs nets et assurances-vie à réaliser	3	6

Passif

En euros	30/06/2016	30/06/2015
Fonds propres		
Fonds associatif	292 612	292 612
Réserve pour projet associatif	450 000	450 000
Fonds pour investissement	3 196 545	1 195 366
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice	161 544	2 001 179
Total fonds propres	4 100 700	3 939 156
Provisions pour risques & charges et fonds dédiés		
Fonds dédiés sur dons manuels	2 378 434	2 378 434
Total provisions pour risques & charges et fonds dédiés	2 378 434	2 378 434
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 793 692	1 905 245
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 670	121 111
Dettes fiscales et sociales	293 347	300 428
Charges à payer	61 897	43 528
Legs en cours de réalisation	16 954	203 613
Produits constatés d'avance	67 158	105 554
Total dettes	2 291 718	2 679 479
TOTAL GENERAL	8 770 852	8 997 069

Après avoir fortement augmenté en 2014-2015 en raison de l'acquisition de nouveaux locaux le 1^{er} juillet 2014, le total du bilan au 30 juin 2016 diminue de 2,5 % du fait de l'amortissement de l'actif immobilisé.

L'Association avait cédé ses anciens locaux et en avait acquis de nouveaux pour faire face à sa croissance :

- entre le 30 juin 2012 et le 30 juin 2015, le nombre de rêves était passé de 305 à 444 ;
- sur la même période, les effectifs (salariés et bénévoles) avaient progressé de 81 personnes à 98 personnes.

Les investissements de l'année ont fortement diminué en 2015-2016, représentant 12 588 euros, après avoir atteint un montant exceptionnel de 6 836 184 euros en 2014-2015.

La cession de l'ancien siège social avait permis d'autofinancer en majeure partie l'acquisition des nouveaux locaux et leur aménagement, soit à hauteur de 4 260 000 euros. Le solde avait été financé par un emprunt de 2 millions d'euros sur 15 ans au taux de 2,85 %.

Parmi les évolutions intervenues, on citera :

- la hausse des fonds propres liée au résultat positif de l'exercice. On rappellera que celui de l'exercice précédent présentait un caractère tout à fait exceptionnel car il incluait une plus-value de cession de l'ancien siège social de l'Association à hauteur de 2 548 409 euros. Hors plus-value de cession, le résultat était une perte de 547 230 euros.
Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 22 novembre 2016 de doter le fonds pour investissement afin de renforcer les fonds propres dans un contexte de forte augmentation de l'actif immobilisé. Au 30 juin 2016, les fonds propres représentent près de 47 % du total du bilan ;
- une baisse du poids relatif des dettes financières, qui passe de 21,2 % à 20,5 % du total du bilan, en raison du remboursement progressif de l'emprunt contracté pour financer l'acquisition du nouveau siège social ;

Au niveau de l'actif circulant, la trésorerie augmente après deux années de recul : elle passe de 2 170 536 euros à 2 757 509 euros.

Son évolution s'explique comme suit :

Evolution des flux de trésorerie

En euros	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 30/06/2014
Résultat net	161 544	2 001 179	171 404
+ Dotation aux amortissements et provisions	462 465	558 322	246 485
- Reprise de provisions pour risques et charges	0	25 405	0
+ Dotation aux fonds dédiés	0	0	0
- Reprise de fonds dédiés	0	0	0
A = Capacité d'autofinancement ou « résultat encaissable »	624 009	2 534 096	417 889
+ Variation actif circulant	-363 313	-358 264	714 593
- Variation dettes à court terme	-276 207	349 109	99 159
B = Variation du besoin en fonds de roulement ou « impact des décalages de règlement »	-87 106	-707 373	615 434
C = A - B = Variation trésorerie d'exploitation ou « trésorerie disponible après impact des décalages de règlement »	711 114	3 241 470	-197 545
+ Investissements corporels et incorporels	12 588	6 836 184	8 757
- Cessions d'immobilisations	0	1 711 591	0
D = Investissements	12 588	5 124 594	8 757
+ Souscription d'emprunt	0	2 000 000	0
- Remboursement d'emprunt	111 553	562 892	67 806
E = Financement externe	-111 553	1 437 108	-67 806
F = C - D + E = Variation de trésorerie dont :	586 973	-446 016	-274 108
variation des valeurs mobilières de placement	0	0	-859 657
variation des disponibilités	586 973	-446 016	585 549

La trésorerie augmente de 586 973 euros en 2015-2016, inversant la tendance des deux dernières années. La capacité d'autofinancement, la fin des investissements immobiliers et la baisse du besoin en fonds de roulement expliquent cette progression.

Après avoir été exceptionnel en 2014-2015, le résultat dégagé est largement positif à 161 544 euros. Le montant des investissements revient à un niveau « habituel » de 12 588 euros après avoir atteint 5 124 594 euros nets en 2014-2015.

Le besoin en fonds de roulement diminue de 87 106 euros en raison :

- d'une part du règlement des créances sur cessions d'immobilisations en raison de la fin des opérations immobilières (à hauteur de 279 287 euros) ;
- d'autre part de la diminution des produits à recevoir (- 69 082 euros) ;
- enfin de la forte baisse des legs en cours de réalisation (qui passent de 203 613 euros à 16 954 euros) en raison du montant élevé de legs terminés au cours de l'exercice (voir compte de résultat).

Enfin, le remboursement de l'emprunt immobilier est très largement couvert par la hausse de la trésorerie.

En conclusion, l'Association Petits Princes est propriétaire de ses locaux, ce qui renforce sa structure, a un endettement qui reste modéré et un niveau de trésorerie satisfaisant. Elle dispose donc d'une situation bilancielle très saine et d'un patrimoine qui s'est sensiblement accru depuis l'exercice 2014-2015. Ses fonds dédiés représentent plus de 8 mois d'activité sur la base du budget 2016-2017.

2.2. Compte de résultat

En euros	Exercice clos le 30/06/2016	Exercice clos le 30/06/2015
Produits d'exploitation		
Dons de particuliers, manifestations, associations, écoles et collectes	563 297	636 625
Mécénat et médias	1 926 468	1 671 821
Legs et donations	853 180	262 648
Subventions de collectivités publiques	1 860	810
Reprise sur provisions, amortissements et transfert de charges	0	25 405
Cotisations	5 000	5 260
Autres produits	15 158	18 902
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0	0
Total des produits d'exploitation	3 364 962	2 621 472
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	1 442 338	1 327 284
Impôts, taxes et versements assimilés	110 257	108 344
Salaires et traitements	798 093	759 702
Charges sociales	388 138	364 962
Dotations aux amortissements	462 465	558 322
Autres charges	2 153	6 028
Engagements à réaliser sur ressources des exercices antérieurs	0	0
Total des charges d'exploitation	3 203 444	3 124 643
Résultat d'exploitation	161 518	-503 171
Produits financiers		
Autres intérêts et produits assimilés	74 568	68 142
Total des produits financiers	74 568	68 142
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	56 731	92 003
Différences négatives de change	223	54
Total des charges financières	56 954	92 057
Résultat financier	17 614	-23 915
Résultat courant avant impôt	179 133	-527 086

En euros	Exercice clos le 30/06/2016	Exercice clos le 30/06/2015
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	4 260 000
Total des produits exceptionnels	0	4 260 000
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	1 711 591
Total des charges exceptionnelles	0	1 711 591
Résultat exceptionnel	0	2 548 409
Impôt sur les sociétés	17 589	20 144
Total des produits	3 439 531	6 949 614
Total des charges	3 277 987	4 948 435
Résultat de l'exercice	161 544	2 001 179

Evaluation des contributions volontaires en nature

Produits	Exercice clos le 30/06/2016	Exercice clos le 30/06/2015
Bénévolat	1 491 107	1 350 825
Prestations et dons en nature	1 322 467	1 457 446
Total des produits	2 813 574	2 808 271
Charges	Exercice clos le 30/06/2016	Exercice clos le 30/06/2015
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 322 467	1 457 446
Personnel bénévole	1 491 107	1 350 825
Total des charges	2 813 574	2 808 271

Le **total des produits d'exploitation** est passé de 2 621 472 euros lors de l'exercice clos le 30 juin 2015 à 3 364 962 euros lors du dernier exercice clos, soit une hausse de 28,4 %. Hors reprise sur provisions, la progression est de près de 30 %.

Cette augmentation est liée principalement aux **produits des legs et assurances-vie terminés ou encaissés au cours de l'exercice**, soit un total de 853 180 euros, en progression de 225 %. L'Association Petits Princes a encaissé les produits ou achevé les dossiers provenant de 3 legs et 5 assurances-vie en 2015-2016.

Participent également à la forte progression des produits d'exploitation les dons issus **du mécénat et des médias** avec une hausse de 15,2 % (de 1 671 821 euros à 1 926 468 euros) après le recul de 6,2 % enregistré lors de l'exercice précédent.

Les produits issus des opérations avec des médias représentent 27 651 euros, contre 10 000 euros en 2014-2015.

Quant aux dons issus du mécénat, ils ont représenté 1 898 817 euros contre 1 661 821 euros en 2014-2015, soit une hausse de 14,3 %.

Contrairement à l'exercice précédent, les dons de particuliers, manifestations, associations, écoles et collectes diminuent de 11,5 % :

- les **dons de particuliers**, qui représentent 278 745 euros, baissent de 4,1 % après deux années de progression ;
- le produit des **collectes**, soit 91 534 euros, diminue de plus de 30 % après deux exercices d'évolution favorable ;
- les dons des **manifestations, associations et écoles** atteignent 198 018 euros et baissent de près de 10 % après cinq années de développement favorable.

Ces évolutions se traduisent par une baisse de la part relative des dons de particuliers, manifestations, associations, écoles et collectes, qui atteint 16,7 % du total des produits d'exploitation (soit 563 297 euros par rapport à 3 364 962 euros) contre 24,3 % lors de l'exercice précédent.

Les dons issus du mécénat et des médias représentent 57,3 % du total des produits d'exploitation en 2015-2016, contre 63,8 % en 2014-2015. Il s'agit toujours de la principale source de financement de l'Association qui mène une active politique de partenariat auprès des entreprises (cf. partie sur la politique de recherche de fonds). Cependant, sa part relative baisse sensiblement au profit des legs et donations.

La part de ces derniers progresse en effet, représentant 25,4 % du total des produits d'exploitation en 2015-2016 contre 10,0 % en 2014-2015. Le produit des legs, donations et assurances-vie est difficile à prévoir et varie très sensiblement d'un exercice à l'autre. En outre, la réalisation d'un legs peut prendre plusieurs années. Il s'agit donc d'un type de produit à caractère exceptionnel quant à son montant, même si les produits des legs et assurances-vie sont récurrents ces dernières années. Comme les années précédentes, on note une quasi absence de **subventions** (1 860 euros), l'objet de l'Association se prêtant mal à ce type de ressources.

Le montant des **cotisations**, soit 5 000 euros, est en recul de 4,9 % et les **autres produits** (15 158 euros) sont en recul de 19,8 %. Ils incluent notamment les droits d'auteur encaissés dans le cadre de la réalisation de l'agenda Petits Princes.

Le **total des charges d'exploitation** est passé de 3 124 643 euros au 30 juin 2015 à 3 203 444 euros au 30 juin 2016, soit une hausse de seulement 2,5 %. La progression des charges a été bien contenue au cours de l'exercice et l'Association n'avait plus à supporter les charges liées aux anciens locaux, contrairement à l'exercice précédent.

Les éléments d'évolution des charges d'exploitation sont les suivants :

- une hausse de 8,7 % des autres achats et charges externes (qui passent de 1 327 284 euros à 1 442 338 euros) qui s'explique notamment par :
 - les charges liées au nouveau siège social, notamment les charges de copropriété avec des travaux importants sur l'exercice, les coûts d'entretien,... ;
 - l'augmentation des charges liées aux rêves en raison de la croissance de 11,3 % du nombre de rêves ;
 - le développement des projets hôpitaux soutenus, passés de 15 à 17 ;
- une progression de 5 % des salaires et traitements (qui représentent 798 093 euros) en raison de la prise en compte sur une année pleine de la création des 2 nouveaux postes de l'exercice précédent ;

- une baisse de 17,2 % de la dotation aux amortissements (462 465 euros) liée à la prise en compte lors de l'exercice précédent des amortissements d'une partie des anciens locaux cédés.

Conséquence de ces différentes évolutions, le **résultat d'exploitation** est positif de 161 518 euros, contre un déficit d'exploitation de 503 171 euros en 2014-2015.

Le **résultat financier** est positif (17 614 euros) grâce aux produits financiers liés au placement de la trésorerie sur un compte à terme et aux intérêts liés aux livrets d'épargne. La hausse des produits financiers (passés de 68 142 euros à 74 568 euros) s'explique par la progression de la trésorerie, affectée en 2014-2015 par l'acquisition réalisée.

Les charges financières sont liées à l'emprunt immobilier de 2 000 000 euros contracté pour financer l'acquisition du nouveau siège social. Elles baissent très sensiblement en 2015-2016 (passant de 92 003 euros à 56 731 euros) grâce au remboursement du crédit de trésorerie qui avait été contracté pour couvrir le décalage entre l'achat et la vente des locaux.

De ces éléments découle un **résultat courant avant impôt** de 179 133 euros contre une perte de 527 086 euros en 2014-2015.

L'impôt sur les sociétés de 17 589 euros est lié aux produits financiers perçus sur l'année civile 2015. Comme ces derniers étaient en recul, l'impôt sur les sociétés diminue de 12,7 %.

On rappellera que l'Association avait dégagé un **résultat exceptionnel** de 2 548 409 euros en 2014-2015, représentant la plus-value de cession de l'ancien siège social.

Le **résultat net** après impôt représente 161 544 euros, contre 2 001 179 euros l'année précédente (et une perte de 547 230 euros hors résultat exceptionnel). Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 22 novembre 2016 de le placer en fonds pour investissement afin de renforcer les fonds propres.

L'Association Petits Princes a recours de manière très importante aux **contributions volontaires en nature**, tant en terme de bénévolat qu'en terme de prestations en nature.

En 2015-2016, les contributions volontaires en nature ont représenté 2 813 574 euros contre 2 808 271 euros lors de l'exercice précédent.

2.3. Annexe aux comptes annuels

L'Association Petits Princes est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 dans leur rédaction applicable au 1^{er} avril 2004. L'Association n'est assujettie ni à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) ni à l'impôt sur les sociétés. L'Association est reconnue d'utilité publique depuis le 2 juin 2010 et ses états financiers sont audités chaque année par un Commissaire aux Comptes. Elle est en outre membre du Comité de la Charte et de France Générosités.

L'objet social de l'Association Petits Princes, tel qu'il est défini dans ses statuts, consiste à :

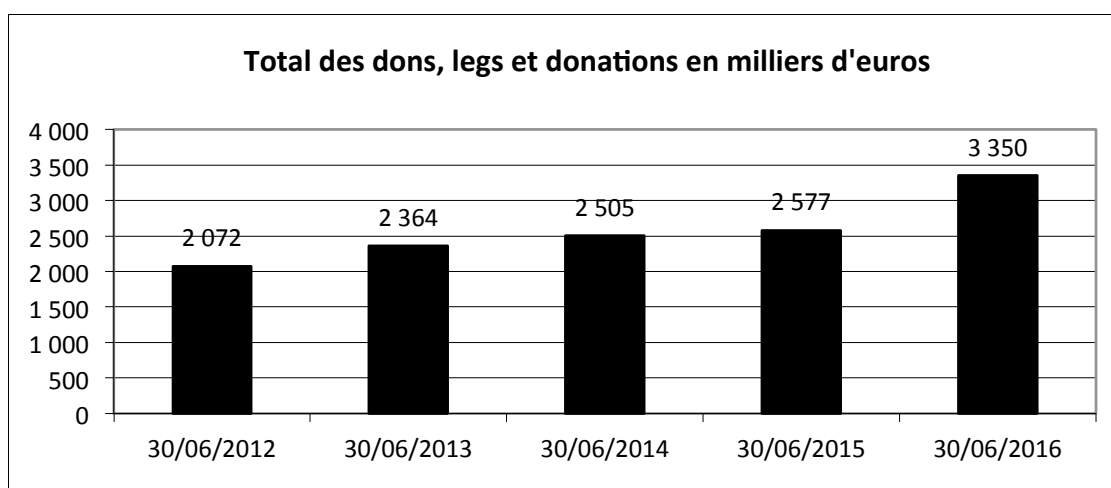
- réaliser le rêve d'enfants gravement malades, qui répondent aux critères retenus par l'Association ;
- prendre en charge des projets en lien avec leur passion ;
- rassembler autour de ce projet la famille, l'équipe médicale, de futurs amis ;
- assurer ensuite un véritable « suivi » de ces enfants, grâce au soutien de partenaires de l'Association, en proposant de nouvelles activités ou de nouvelles distractions ;
- et, de façon générale, promouvoir ainsi que proposer toutes formes d'actions de nature à aider les enfants et leurs familles.

L'Association clôture ses comptes annuels au 30 juin de chaque année, ce qui correspond au rythme de son activité.

A – Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice 2015-2016 a été marqué par un certain nombre d'événements parmi lesquels on peut citer :

- un retour à un fonctionnement « normal » après une année marquée par l'acquisition de nouveaux locaux afin de réunir toutes les équipes sur un même site et de répondre à l'évolution de l'activité de l'Association qui réalise un nombre régulièrement croissant de rêves. Cette acquisition a eu lieu le 1^{er} juillet 2014 et la vente des anciens locaux, en trois lots, est intervenue ou a été prise en compte au cours de l'exercice ;
- la poursuite du développement du nombre de rêves réalisés par l'Association, la croissance du nombre de rêves étant de 11,3 % en 2015-2016 (le nombre de rêves passe de 444 à 494) ;
- le développement des projets réalisés avec les hôpitaux, avec 17 projets soutenus contre 15 en 2014-2015 ;
- le renforcement des effectifs bénévoles (+ 10 personnes) ;
- une progression de près de 30 % de la collecte totale réalisée :



B – Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis et présentés selon la réglementation française en vigueur en respectant le règlement ANC 2014-03, relatif à la réécriture du plan comptable général, et le règlement n°99-01, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les comptes annuels sont constitués :

- du bilan,
- du compte de résultat,
- et de la présente annexe,

qui forment un tout indissociable et certifié en tant que tel.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} juillet N-1 au 30 juin N.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et de régularité et conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'activité,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En outre, l'Association Petits Princes étant membre du Comité de la Charte, ses comptes respectent les principes énoncés par le Comité.

Deux particularités sont à mentionner :

- la méthode de comptabilisation des dons reçus : tous les dons reçus au cours de l'exercice sont enregistrés en compte de produits à l'exception des legs, qui, depuis l'exercice 2013-2014, ne sont enregistrés en produits que s'ils sont terminés. C'est pourquoi un compte de bilan a été créé « Legs en cours de réalisation » qui enregistre les produits des legs perçus au cours de l'exercice mais non soldés. Ces produits ne seront enregistrés dans le compte de résultat que lors de la clôture des legs correspondants ;
- l'indication des contributions volontaires à titre gratuit dans les documents communiqués aux donateurs. En effet, afin de mesurer l'activité réelle de l'Association et de bien restituer aux donateurs l'impact de leur générosité, les apports en nature sont ajoutés aux résultats comptables dans les documents qui sont communiqués aux tiers (voir partie sur les contributions volontaires à titre gratuit).

Concernant les fonds dédiés, qui correspondent à des dons reçus lors des exercices antérieurs, la méthode comptable utilisée est celle de la variation des stocks. Selon cette méthode, seule la quote-part des fonds dédiés liée à l'engagement réalisé est intégrée dans le compte de résultat. En revanche, la totalité des ressources apparaît dans le compte d'emploi des ressources : d'une part, les ressources restant à utiliser (dans les emplois) d'autre part, le report des ressources non encore utilisées (dans les ressources).

Au sujet du compte d'emploi des ressources, l'Association Petits Princes publie un compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public selon les règles de l'arrêté du 11 décembre 2008. On notera que les règles de répartition des charges ont été légèrement modifiées afin de les adapter aux changements liés à la croissance de l'activité.

C - Notes concernant le bilan

C.1 – Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur coût historique d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles n'ont pas fait l'objet de réévaluation sur l'exercice.

Tableau des immobilisations

En euros	Valeur brute début d'exercice A	Acquisitions B	Mises au rebut - Cessions C	Valeur brute fin d'exercice A+B-C
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	104 789	2 295	0	107 084
Immobilisations corporelles				
Constructions	6 175 950	0	0	6 175 950
Agencements et installations	441 909	1 137	0	443 046
Matériel de bureau et informatique	77 275	9 156	1 891	84 540
Mobilier	200 316	0	0	200 316
TOTAL	7 000 239	12 588	1 891	7 010 937

Au cours de l'exercice 2015-2016, l'Association Petits Princes a réalisé des investissements à hauteur de 12 588 euros. Ils sont principalement constitués de matériels et logiciels destinés à entretenir le parc informatique. Dans le même temps, les matériels obsolètes ont été mis au rebut. Les investissements ont été autofinancés.

L'Association respecte les règles habituelles d'amortissement et n'a recours ni aux amortissements dérogatoires ni aux amortissements dégressifs. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels	1 an
Constructions	20 ans
Agencements, installations	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	4 ans

En euros	Amortissements cumulés au début de l'exercice A	Dotations de l'exercice B	Diminutions d'amortissements de l'exercice C	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice A+B-C
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	103 192	2 745	0	105 937
Immobilisations corporelles				
Constructions	308 798	308 798	0	617 595
Agencements et installations	68 046	88 401	0	156 447
Matériel de bureau et informatique	54 369	13 169	1 891	65 647
Mobilier	44 618	49 353		93 970
TOTAL	579 022	462 465	1 891	1 039 596

C.2 – Créances

Les autres créances, constituées de produits à recevoir et de charges constatées d'avance, sont à échéance à moins d'un an.

C.3 – Disponibilités

Les disponibilités incluent :

- le solde des comptes bancaires de l'Association Petits Princes soit 110 938 euros ;
- le solde d'un Livret A à hauteur de 82 196 euros ;
- le solde d'un Livret Association pour un montant de 1 196 491 euros ;
- le solde d'un Livret Partenaire, soit 1 360 077 euros ;
- les intérêts sur compte à recevoir à hauteur de 6 777 euros ;
- le solde des espèces (caisse et devises) soit 1 030 euros.

C.4 – Fonds propres

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 3 décembre 2015 a décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2014-2015 de 2 001 179 euros en fonds pour investissement. Le fonds pour investissement créé en 2005 correspond à la part autofinancée par l'Association Petits Princes pour l'acquisition des locaux constituant son siège social.

En-dehors de l'affectation du résultat de 2014-2015, les fonds propres n'ont pas été modifiés ces deux derniers exercices.

Evolution des fonds propres (hors résultat de l'exercice)

En euros	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016	Variation
Fonds associatif	292 612	292 612	0
Réserve pour projet associatif	450 000	450 000	0
Fonds pour investissement	1 195 366	3 196 545	2 001 179
Report à nouveau	0	0	0
TOTAL	1 937 978	3 939 157	2 001 179

Il est proposé à l'Assemblée Générale du 22 novembre 2016 d'affecter le résultat 2015-2016, soit 161 544 euros, en fonds pour investissement compte tenu de l'acquisition et des aménagements du nouveau siège social de l'Association Petits Princes intervenue au cours de l'exercice précédent.

C.5 – Fonds dédiés et provisions pour risques & charges

Les règles de détermination des fonds dédiés sont détaillées dans la partie « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. On rappellera qu'ils représentent les engagements pris auprès des donateurs pour la réalisation de l'objet social de l'Association, l'organisation de rêves d'enfants gravement malades et le financement de projets organisés par les hôpitaux.

Tableau de suivi des fonds dédiés

En euros	Montant collecté	Fonds dédiés sur legs et donations en début d'exercice	Reprises sur dons non affectés	Dotations aux dons non affectés	Fonds dédiés sur legs et donations en fin d'exercice
2011-2012	2 072 400	2 478 434	100 000		2 378 434
2012-2013	2 363 559	2 378 434			2 378 434
2013-2014	2 504 574	2 378 434			2 378 434
2014-2015	2 577 164	2 378 434			2 378 434
2015-2016	3 349 804	2 378 434			2 378 434

En 2015-2016, le montant des ressources restant à utiliser n'a pas été modifié. La tendance à l'accroissement des fonds dédiés constatée au cours des années antérieures s'est inversée depuis 2011-2012 en raison de la croissance de l'activité de l'Association.

C.6 – Emprunts et dettes

- **C.6.1 – Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit**

Ce poste inclut en 2015-2016 un emprunt contracté pour financer l'achat des nouveaux locaux : il s'agit d'un emprunt de 2 millions d'euros sur 15 ans au taux de 2,85 % souscrit en juillet 2014. Les mensualités de remboursement s'étalent d'août 2014 à juillet 2029. A fin juin 2016, le capital restant à rembourser représente 1 789 442 euros.

- **C.6.2 – Dettes fournisseurs et comptes rattachés**

Ce poste représente 58 670 euros et inclut, d'une part des dettes fournisseurs pour un montant de 48 170 euros, d'autre part des factures non parvenues pour 10 500 euros.

- **C.6.3 – Dettes fiscales et sociales**

Ce poste, d'un montant de 293 347 euros, inclut :

- les provisions pour congés payés, jours de récupération du temps de travail et intéressement, soit un montant de 208 237 euros ;
- les charges sociales et fiscales à payer au 30 juin 2016 pour une somme de 85 110 euros.

- **C.6.4 – Autres dettes**

Elles sont constituées des legs en cours de réalisation qui comprennent les produits perçus d'un legs en cours et non soldé au cours de l'exercice 2015-2016. Son échéance devrait être à moins d'un an si ce legs est soldé au cours de l'exercice 2016-2017.

Les autres dettes incluent également les charges à payer et les produits constatés d'avance (voir partie C.7 – Comptes de régularisation).

Etat d'échéance des dettes à la clôture de l'exercice

En euros	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		un an au plus	à plus d'un an et moins de 5 ans	à plus 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	0	0	0	0
- à plus de 2 ans à l'origine	1 793 692	118 753	363 730	1 311 209
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 670	58 670	0	0
Dettes fiscales et sociales	293 347	293 347	0	0
Legs en cours de réalisation	16 954	16 954	0	0
Charges à payer et produits constatés d'avance	129 055	129 055	0	0
TOTAL	2 291 718	616 779	363 730	1 311 209

C.7 – Comptes de régularisation

- ***C.7.1 – Produits à recevoir***

Ce poste atteint 9 224 euros au 30 juin 2016, correspondant :

- à des droits d'auteur relatifs au mois de juin 2015 (2 150 euros) ;
- aux produits liés à des partenariats du mois de juin 2016 à hauteur de 6 020 euros ;
- à des décalages de règlement dans le fonctionnement courant de l'Association (1 054 euros).

- ***C.7.2 – Charges constatées d'avance***

Ce poste, d'un montant de 32 778 euros, inclut principalement :

- d'une part, des charges relatives à des rêves devant intervenir après la clôture de l'exercice, soit 19 307 euros ;
- d'autre part, des contrats d'assurance, de maintenance et des charges diverses dont la date d'échéance diffère de celle de l'exercice (à hauteur de 13 471 euros).

- ***C.7.3 – Charges à payer***

Elles représentent 61 897 euros et comprennent notamment des charges :

- liées à des rêves d'enfants intervenus en juin 2016 (soit 2 368 euros) ;
- liées à des projets hospitaliers (33 825 euros) ;
- un prorata de taxes foncières (14 799 euros) ;
- et des charges de gestion courante (10 905 euros).

- ***C.7.4 – Produits constatés d'avance***

Leur montant est de 67 158 euros au 30 juin 2016. Il correspond principalement à une indemnité relative à un ancien prestataire de copieur qui doit être répartie sur 3 ans.

D – Notes concernant le compte de résultat

D.1 – Dons, mécénat et médias, legs et donations

Sont incluses dans les dons, les sommes provenant des particuliers, des manifestations, associations, écoles et de diverses collectes. Quant aux produits des mécénats et médias, ils ont pour origine, d'une part, les participations versées par des entreprises, d'autre part, les gains liés à des émissions télévisées.

Les legs et donations ne comprennent que les sommes encaissées au cours de l'exercice et correspondant à des legs soldés au cours de l'exercice, soit en 2015-2016 le produit de 3 legs et 5 assurances-vie à hauteur de 853 180 euros (contre 8 legs ou assurances-vie pour 262 648 euros en 2014-2015).

D.2 – Subvention de collectivités publiques

En 2015-2016, ce poste inclut des subventions provenant de collectivités locales pour un montant de 1 860 euros.

D.3 – Reprise sur provisions

Ce poste, d'un montant de 25 405 euros en 2014-2015, comprenait la reprise d'une provision constituée lors de l'exercice précédent dans le cadre d'une procédure de rescrit fiscal. Celle-ci étant terminée, l'issue ayant été favorable à l'Association, la provision était devenue sans objet.

D.4 – Cotisations et autres produits

Le poste cotisations comprend les cotisations des membres titulaires.

Quant aux autres produits, ils incluent :

- des droits d'auteur versés à l'Association Petits Princes dans le cadre de l'agenda qui est disponible en fin d'année (15 600 euros) ;
- des indemnités liées à la caisse primaire d'assurance-maladie (- 3 115 euros) ;
- des produits divers de gestion courante (2 673 euros).

D.5 – Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Ce poste inclut le montant des fonds dédiés utilisés au cours de l'exercice.

D.6 – Charges d'exploitation

Les achats et autres charges externes incluent principalement les charges directes liées aux rêves et aux projets hôpitaux, les charges relatives aux locaux, aux fournitures, à la maintenance, aux assurances, au courrier, etc. Parmi les honoraires figurent ceux du Commissaire aux Comptes, estimés à 10 500 euros au titre de l'exercice 2015-2016.

Quant aux impôts, taxes et versements assimilés, ils correspondent principalement à la taxe sur les salaires à laquelle est assujettie l'Association, à la taxe de formation continue et aux taxes foncières. Viennent ensuite les salaires et traitements, y compris les primes et indemnités diverses, et les charges sociales s'y rapportant.

La politique salariale de l'Association Petits Princes est prudente, avec un grand respect de chaque permanent, comme en témoignent les avantages mis en place : mutuelle, contrat de prévoyance, accord d'intéressement, etc. 60 % de l'effectif de l'Association a le statut cadres. Le montant global annuel des cinq rémunérations les plus élevées s'élève à 313 938 euros (hors charges sociales) en 2015-2016.

Les dotations aux amortissements des immobilisations s'élèvent à 462 465 euros.

Les autres charges incluent les charges diverses de gestion courante.

Enfin, les engagements à réaliser sur ressources affectées correspondent à des dons reçus au cours de l'exercice, mais dont l'utilisation interviendra dans les années à venir.

D.7 – Résultat financier

L'Association dégage un résultat financier de 17 614 euros au 30 juin 2016 qui résulte essentiellement :

- des intérêts sur le Livret A, le Livret Association et le compte à terme à hauteur de 74 568 euros ;
- de différences de change, soit une charge de 223 euros ;
- et de charges financières de 56 731 euros liées à l'emprunt immobilier contracté pour l'acquisition des locaux et de frais bancaires.

D.8 – Résultat exceptionnel et impôt sur les sociétés

En 2014-2015, le résultat exceptionnel correspondait :

- au prix des cessions intervenues en 2014-2015, soit 3 lots qui constituaient l'ancien siège de l'Association situé 15 rue Sarrette 75014 Paris, soit 4 260 000 euros ;
- à la valeur nette comptable des actifs cédés, soit 1 711 591 euros.

Quant à l'impôt sur les sociétés, il est lié aux intérêts perçus sur les livrets d'épargne et le compte à terme de l'Association.

D.9 – Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires à titre gratuit ne donnent pas lieu à un enregistrement comptable. Elles portent, d'une part sur le bénévolat, d'autre part sur les dons et prestations en nature.

Ces contributions volontaires en nature font l'objet d'une valorisation extra comptable précise, selon les modalités suivantes :

- o le bénévolat est évalué en équivalent temps plein sur la base du coût d'un salarié occupant le même poste ;
- o les dons en nature sont évalués au prix de revient ;
- o les prestations en nature donnent lieu à un inventaire exhaustif et sont valorisées au prix que l'Association aurait supporté si elle avait dû faire la dépense. Cette valorisation est effectuée à partir des documents fournis par les donateurs.

Bénévoles : nombre et équivalent temps plein (présents au 30 juin)

Rubriques	Nombre de bénévoles			Bénévoles en équivalent temps plein		
	30 juin 2014	30 juin 2015	30 juin 2016	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Missions sociales :	58	55	59	21,5	21,9	22,5
. rêves et suivis des familles	57	54	55	21,3	21,6	21,3
. projets hôpitaux	1	1	4	0,2	0,3	1,2
Recherche de fonds, dont :	22	23	29	3,7	4,0	5,0
. appel à la générosité du public	8	8	10	1,3	1,4	1,8
. recherche des autres fonds privés	14	15	19	2,4	2,6	3,2
Total	80	78	88	25,2	25,9	27,5

L'Association comptait 88 bénévoles au 30 juin 2016, soit 10 de plus qu'au 30 juin 2015. En équivalent temps plein, les bénévoles représentent près de 28 personnes.

La tendance à la progression du nombre de bénévoles illustre le développement de l'Association sur les 3 dernières années : sur les trois dernières années, le nombre de bénévoles en équivalent temps plein augmente de plus de 9 %. Cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir compte tenu de l'accroissement des demandes de rêves et du développement des projets hôpitaux.

Estimation et répartition analytique des contributions volontaires à titre gratuit

Valorisation en milliers d'euros	Bénévolat		Prestations et dons en nature		Total	
	2014-2015	2015-2016	2014-2015	2015-2016	2014-2015	2015-2016
Missions sociales :	1 164,2	1 253,9	1 141,9	1 270,1	2 306,1	2 524,0
. rêves et suivis des familles	1 135,7	1 204,8	1 141,9	1 270,1	2 277,6	2 474,9
. projets hôpitaux	28,5	49,1	0,0	0,0	28,5	49,1
Recherche de fonds :	186,6	237,2	315,596	52,4	502,18	289,595
. appel à la générosité du public	65,3	83,0	110,5	18,3	175,8	101,4
. recherche des autres fonds privés	121,3	154,2	205,1	34,1	326,4	188,2
Total	1 350,8	1 491,1	1 457,4	1 322,5	2 808,3	2 813,6

Au cours de l'exercice 2015-2016, l'estimation économique du bénévolat a augmenté de 10,4 % (passant de 1 350,8 milliers d'euros à 1 491,1 milliers d'euros) en relation avec la hausse du nombre de bénévoles (passé de 25,9 à 27,5 en équivalent temps plein).

Quant aux prestations et dons en nature, ils sont constitués de « gratuités » dont bénéficie l'Association Petits Princes lors de la réalisation des rêves, comme par exemple une chambre d'hôtel non facturée ou des places de spectacles offertes aux enfants, et de « gratuités » en matière de communication, comme des annonces dans la presse et des bannières Internet, etc.

D'une manière générale, l'Association Petits Princes bénéficie de manière récurrente de nombreuses annonces publicitaires gratuites dans la presse écrite, sur Internet, en télévision et en radio. Les annonces publicitaires portent sur le recrutement de bénévoles : l'Association a en effet besoin de nombreux bénévoles pour accompagner les enfants dans la réalisation de leurs rêves compte tenu de l'augmentation des demandes. En 2015-2016, l'Association a bénéficié de moins d'annonces publicitaires que l'année précédente, ce qui explique la baisse de 9,3 % des prestations et dons en nature (qui passent de 1 457,4 milliers d'euros à 1 322,5 milliers d'euros).

Cumul et répartition en valeur des contributions volontaires à titre gratuit et des charges comptabilisées

En milliers d'euros	Contributions non comptabilisées		Charges comptabilisées*		Total	
	2014-2015	2015-2016	2014-2015	2015-2016	2014-2015	2015-2016
Missions sociales :	2 306,1	2 524,0	2 326,4	2 459,0	4 632,5	4 983,0
<i>. rêves et suivis des familles</i>	2 277,6	2 474,9	2 072,3	2 159,5	4 349,9	4 634,4
<i>. Projets hôpitaux</i>	28,5	49,1	254,1	299,5	282,6	348,6
Recherche de fonds :	502,2	289,6	608,1	597,6	1 110,3	887,2
<i>. appel à la générosité du public</i>	175,8	101,4	296,1	269,2	471,8	370,5
<i>. recherche des autres fonds privés</i>	326,4	188,2	312,1	328,4	638,5	516,7
Frais de fonctionnement et autres	0,0	0,0	302,3	221,4	302,3	221,4
Total	2 808,3	2 813,6	3 236,8	3 278,0	6 045,1	6 091,6
Part (en %)	46,5%	46,2%	53,5%	53,8%	100,0%	100,0%

Compte tenu de l'importance des contributions non comptabilisées dont bénéficie l'Association Petits Princes, ce tableau a pour objectif de les mettre en parallèle avec les charges effectivement supportées. Ainsi, sur un coût global de 6 091,6 milliers d'euros en 2015-2016, l'Association a bénéficié de 2 813,6 milliers d'euros de « gratuits » (soit 46,2%) pour des charges effectivement supportées de 3 278,0 milliers d'euros.

Ce qui signifie que pour 1 euro de dépense comptabilisé, l'Association reçoit 0,86 euro de contributions volontaires à titre gratuit.

La part relative des contributions volontaires à titre gratuit a légèrement diminué en 2015-2016, passant de 46,5 % à 46,2 %.

Pour les missions sociales, la part des gratuits représente 50,7 % en 2014-2015 (soit 2 524,0 milliers d'euros sur un total de 4 983,0 milliers d'euros) contre 49,8 % en 2014-2015.

Au niveau de la recherche de fonds, la part relative des gratuits atteint 32,6 % (289,6 milliers d'euros en 2015-2016 sur un total de 887,2 milliers d'euros) contre 45,2 % en 2014-2015.

L'importance des contributions non comptabilisées est une particularité de l'Association Petits Princes. Sans elles, l'Association ne pourrait pas fonctionner.

E – Autres informations

E.1 – Eléments hors bilan

Etat des legs et assurances-vie

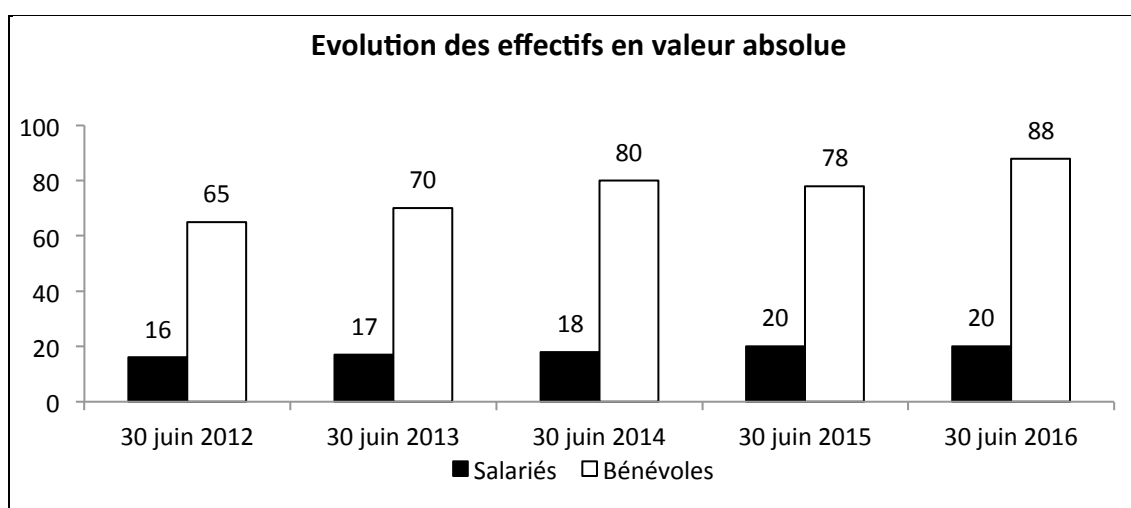
Legs et assurances-vie autorisés par l'administration	Assurances-vie encaissées	Legs encaissés	Décès et virements pour affectation définitive	Solde des legs en cours en début d'exercice (475)	Solde des legs en cours en fin d'exercice (475)
Total des legs et assurances-vie de l'exercice 2013-2014	95 813	103 029	0	0	32 164
Total des legs et assurances-vie de l'exercice 2014-2015	10 759	251 890	195 354	32 164	203 613
Total des legs et assurances-vie de l'exercice 2015-2016	198 400	654 780	621 670	203 613	16 954

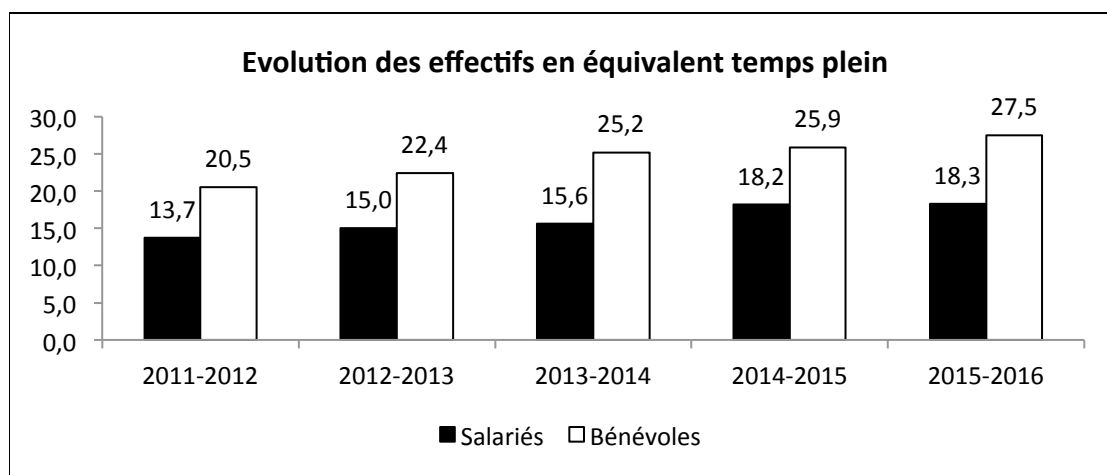
Le produit de 3 legs ou d'assurances-vie est en attente d'encaissement ou de complément d'encaissement à l'issue de l'exercice 2015-2016. Ces 3 dossiers ont été acceptés par le Conseil d'Administration. Les sommes à percevoir sur ces 3 legs sont estimées à 86 500 euros. Au 30 juin 2016, la totalité des produits des legs et assurances-vie à réaliser est estimée 103 454 euros, dont 16 854 euros d'acomptes déjà perçus qui figurent dans le compte « legs en cours de réalisation » au passif du bilan.

La garantie de la Société Générale par rapport à l'emprunt de l'Association Petits Princes est constituée d'une hypothèque à hauteur de 2 000 000 euros, montant du prêt consenti, sur le siège social de l'Association 66 avenue du Maine 75014 Paris.

E.2 - Effectifs

Les effectifs de l'Association Petits Princes incluent des salariés et une majorité de bénévoles.





L'Association employait 20 personnes au 30 juin 2016 (20 également au 30 juin 2015), dont 13 à plein temps, 5 à quatre-cinquième, 1 à 69 % et 1 à 60 %. En équivalent temps plein, l'effectif de l'Association comprenait 18,3 personnes au 30 juin 2016 contre 18,2 au 30 juin 2015.

L'Association Petits Princes a recours au bénévolat dans des proportions importantes (cf. *supra*) : sa mission ne pourrait pas s'accomplir sans la participation de nombreux bénévoles dans les trois équipes que compte l'Association. Cet appel aux bénévoles n'est pas récent, il fait partie du développement de l'Association. Il est important de noter qu'au 30 juin 2016, un tiers des bénévoles était à nos côtés depuis plus de cinq ans, un atout précieux qui traduit leur attachement à la mission et leur bonne intégration dans la structure.

Ainsi, l'effectif total de l'Association atteint 108 personnes au 30 juin 2016, dont plus de 81 % de bénévoles. En 2015-2016, l'effectif salarié de l'Association est resté stable mais le nombre de bénévoles s'est accru de 10 personnes.

En équivalent temps plein, l'Association Petits Princes représente 45,8 personnes au 30 juin 2016, dont 60 % de bénévoles, contre 34,2 personnes au 30 juin 2012 (avec une même proportion de 60 % de bénévoles). La progression réalisée sur cette période tient tant au nombre de bénévoles qu'au nombre de salariés, ce qui a permis à l'Association de conserver son mode de fonctionnement dans une période de croissance.

2.4. Compte d'emploi des ressources

Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois – Exercice 2015-2016

Emplois (en euros)	Emplois au 30/06/2016 - Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice 2015-2016	Ressources (en euros)	Ressources collectées au 30/06/2016 - Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice 2015-2016
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		32 048
1. Missions sociales	2 459 020	1 207 000	1. Ressources collectées auprès du public	1 421 477	1 421 477
Rêves et suivis des familles	2 159 472	1 079 000	<i>1.1. Dons et legs collectés</i>		
Projets hôpitaux	299 547	128 000	Dons de particuliers	278 745	278 745
			Dons de manifestations, associations et écoles	198 018	198 018
2. Frais de recherche de fonds	597 604	114 000	Dons de collectes	91 534	91 534
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	269 179	114 000	Legs et donations	853 180	853 180
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	328 425	0	<i>1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</i>	0	0
3. Frais de fonctionnement	221 364	100 000	2. Autres fonds privés	1 926 468	
Total		1 421 000	3. Subventions et autres concours publics	1 860	
I. Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	3 277 987		4. Autres produits	89 727	
II. Dotations aux provisions	0		I. Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	3 439 531	
III. Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 378 434		II. Reprises des provisions	0	
			III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	2 378 434	
			IV. Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		0
IV. Excédent de ressources de l'exercice	161 544		V. Insuffisance de ressources de l'exercice		
TOTAL GENERAL	5 817 964		TOTAL GENERAL	5 817 964	1 421 477

V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0		
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement des ressources par les ressources collectées auprès du public		0		
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 421 000	VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	1 421 000
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	32 525

Evaluation des contributions volontaires en nature

Missions sociales	2 523 979		Prestations gratuites	1 322 467	
Frais de recherche de fonds	289 595		Personnel bénévole	1 491 107	
Frais de fonctionnement	0				
Total contributions volontaires en nature	2 813 574		Total contributions volontaires en nature	2 813 574	

2.5. Annexe au compte d'emploi des ressources

A – Modification de méthode comptable

La méthode de traitement des fonds dédiés est celle de la variation des stocks, méthode reconduite d'année en année.

B - Principes de ventilation des charges

Les principes de ventilation des charges sont légèrement modifiés chaque année compte tenu du développement de l'Association et de la tenue d'une comptabilité analytique. L'augmentation de la taille de l'Association s'accompagne de changements.

Les charges sont l'objet d'une ventilation analytique entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.

Missions sociales

Les missions sociales incluent les activités qui constituent l'objet de l'Association Petits Princes, à savoir :

- la réalisation des rêves d'enfants gravement malades et le suivi des familles tout au long de la maladie ;

- l'aide au financement de projets menés par les hôpitaux et destinés à améliorer les conditions de l'enfant hospitalisé dans le respect de l'objet de l'Association Petits Princes.

Depuis 2012-2013, l'aide au financement de projets menés par les hôpitaux apparaît sur une ligne distincte au sein des missions sociales. Le développement de ces projets explique cette modification. Les missions sociales incluent les coûts directs et indirects qui disparaîtraient si elles n'étaient pas réalisées.

Notamment, les frais de suivi des familles incluent une partie des charges liées aux publications de l'Association – essentiellement Magazine Petits Princes, quadrimestriel – destinées, d'une part à informer les familles et les hôpitaux partenaires, d'autre part à l'information des donateurs, donc à la recherche de fonds. La partie des charges affectées aux missions sociales est déterminée au prorata du nombre d'exemplaires de ces publications envoyés aux familles et aux hôpitaux.

Les missions sociales comprennent également des charges à caractère administratif directement liées aux rêves, comme par exemple les coûts afférents à la tenue d'un relevé précis des dépenses directes réalisées lors des rêves avec la comptabilité attenante.

Le suivi des familles dans le temps constitue la spécificité de l'activité de l'Association Petits Princes qui la distingue de nombreuses autres associations.

Quant aux projets hôpitaux, ce sont des projets ludiques et pédagogiques qui émanent des services de pédiatrie avec lesquels l'Association est en lien. Ils peuvent également être transversaux et concerner l'ensemble d'un hôpital pédiatrique.

Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds sont composés :

- d'une part, des frais d'appel à la générosité du public, c'est-à-dire les charges liées aux collectes de fonds, incluant notamment les frais d'appel et de traitement des dons, une partie des frais de publication de l'Association, les frais de publicité, les frais d'appel et de traitement des legs, les frais liés à la tenue des fichiers, etc. ;
- d'autre part, des frais de recherche des autres fonds privés, soit les frais liés au démarchage d'entreprises pour obtenir des fonds de mécénat, de parrainage, etc.

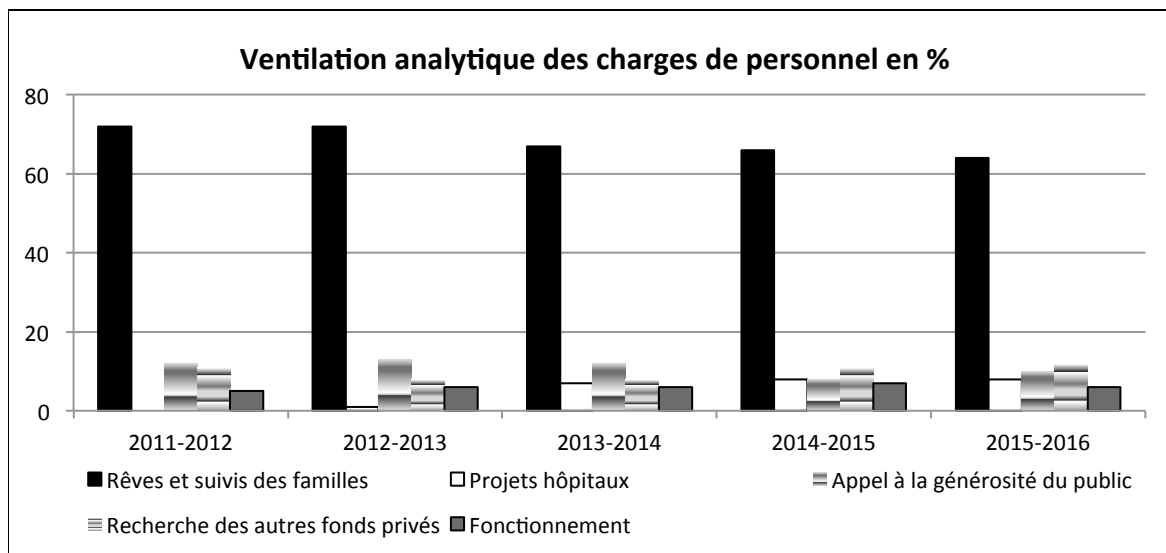
En 2014-2015, les critères de répartition des frais de recherche de fonds entre ces 2 catégories avaient été revus afin de mieux faire apparaître la réalité du fonctionnement de l'Association qui est majoritairement financée par les autres fonds privés.

Frais de fonctionnement et autres

Les frais de fonctionnement comprennent les charges non imputables aux missions sociales ou aux frais de recherche de fonds, soit les charges de direction générale, financière, comptable et les frais généraux.

Quant aux principes de répartition des charges entre ces rubriques, ils sont les suivants :

- pour les charges de personnel (salaires et charges s'y rapportant), la ventilation est réalisée par salarié, en fonction du temps consacré à chaque activité. Elle a été adaptée ces 5 derniers exercices à l'évolution des tâches de certains salariés liée à l'accroissement de l'activité. Elle est la suivante pour les cinq derniers exercices :



- pour les charges liées aux locaux (charges de copropriété, d'électricité, d'entretien et réparations, intérêts d'emprunts et taxes foncières), les montants sont répartis au prorata des surfaces d'utilisation ;
- pour toutes les autres charges, il est tenu compte du résultat de l'imputation analytique effectuée lors de l'enregistrement comptable ou, à défaut, de clés de répartition entre les différentes rubriques en fonction de la destination de ces charges. Pour chaque poste, une étude interne a été menée afin de refléter la réalité du fonctionnement de l'Association.

Il est à noter que la clé de répartition adoptée est reconduite d'année en année. En cas de modifications, celles-ci sont précisées. Lors des derniers exercices, des changements mineurs de répartition des charges ont été opérés afin de refléter les adaptations inéluctables liées au développement de l'activité de l'Association.

C – Evolution des emplois et ressources au cours de l'exercice

A l'issue de l'exercice 2015-2016, le total des ressources inscrites au compte de résultat atteint 3 439 531 euros, contre 2 664 209 euros à l'issue de l'exercice précédent (hors éléments exceptionnels), soit une hausse de 29 %.

Cette évolution s'analyse ainsi¹ :

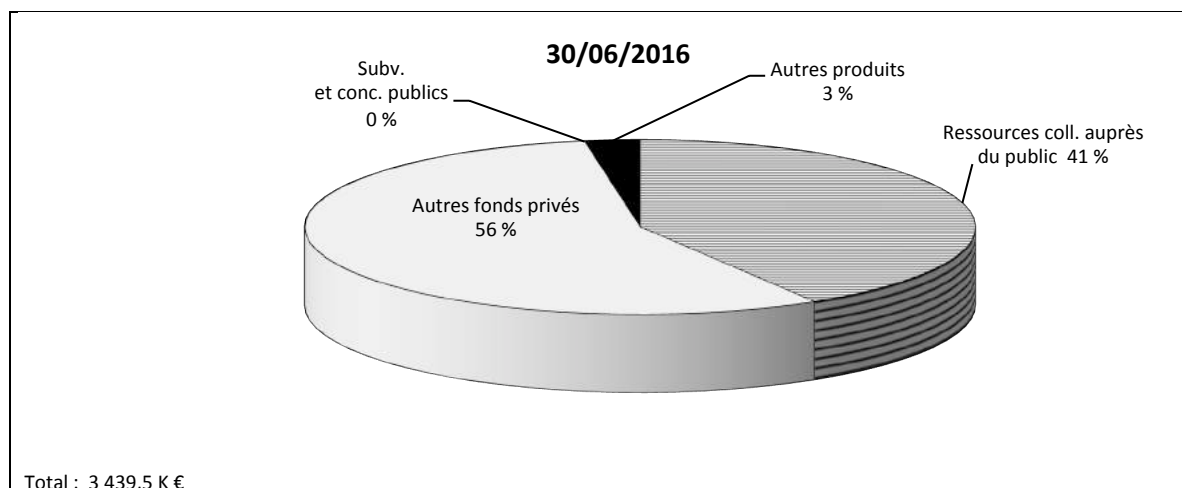
- une progression de 57,2 % des produits de la générosité du public (qui passent de 904 534 euros à 1 421 477 euros), du fait de la forte progression des produits de legs et assurances-vie (multiplication par plus de trois) ;
- une hausse de 15,2 % des autres fonds privés (qui passent de 1 671 821 euros à 1 926 468 euros) ;
- un très faible montant de subventions et autres concours publics (soit 1 860 euros). Il est d'ailleurs à noter que l'Association Petits Princes ne bénéficie d'aucune subvention importante et que son financement provient des dons de personnes physiques et surtout morales et des produits des legs et assurances-vie ;
- une augmentation de 3,1 % des autres produits (passés de 87 044 euros à 89 727 euros) en raison principalement de la hausse des produits financiers.

Conséquence de ces évolutions, la part relative des produits de la générosité du public progresse de 7 points au détriment de celle des autres fonds privés (- 7 points), la part des autres ressources restant stable et peu élevée.

¹ Concernant l'évolution des ressources, voir également la partie sur le compte de résultat.

En effet, la part relative des produits de la générosité du public représente 41 % en 2014-2015 (contre 34 % lors de l'exercice précédent), celle des autres fonds privés 56 % (contre 63 %). L'exercice présente un caractère particulier par rapport à la « norme de fonctionnement de l'Association » en moyenne ces dernières années (cf. *infra*), à savoir une répartition 30 % à 40 % - 60 % à 70 %. Cette particularité est liée à l'importance des revenus des legs et assurances-vie en 2015-2016.

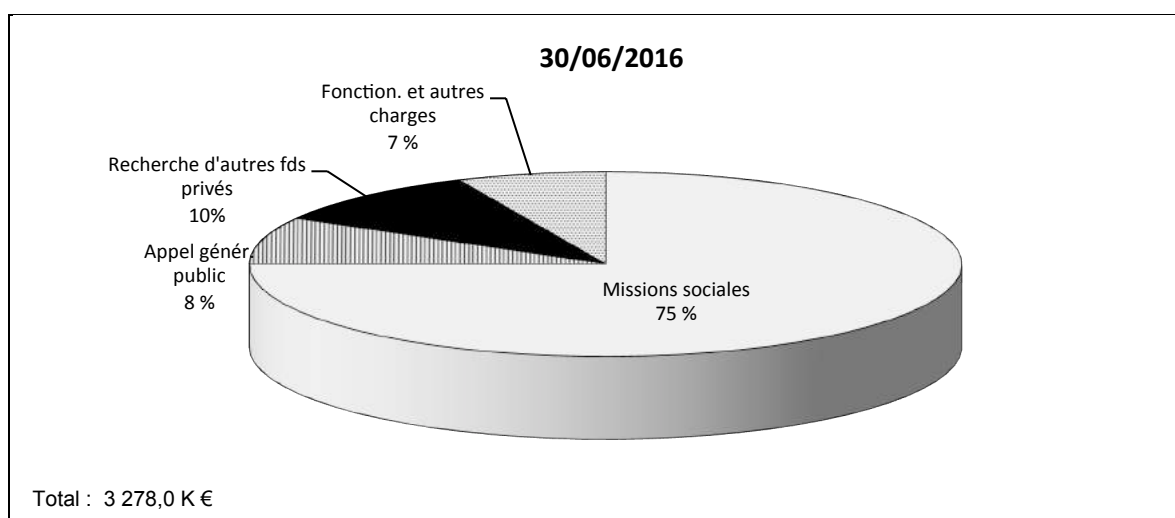
Compte d'emploi des ressources : répartition des ressources inscrites au compte de résultat



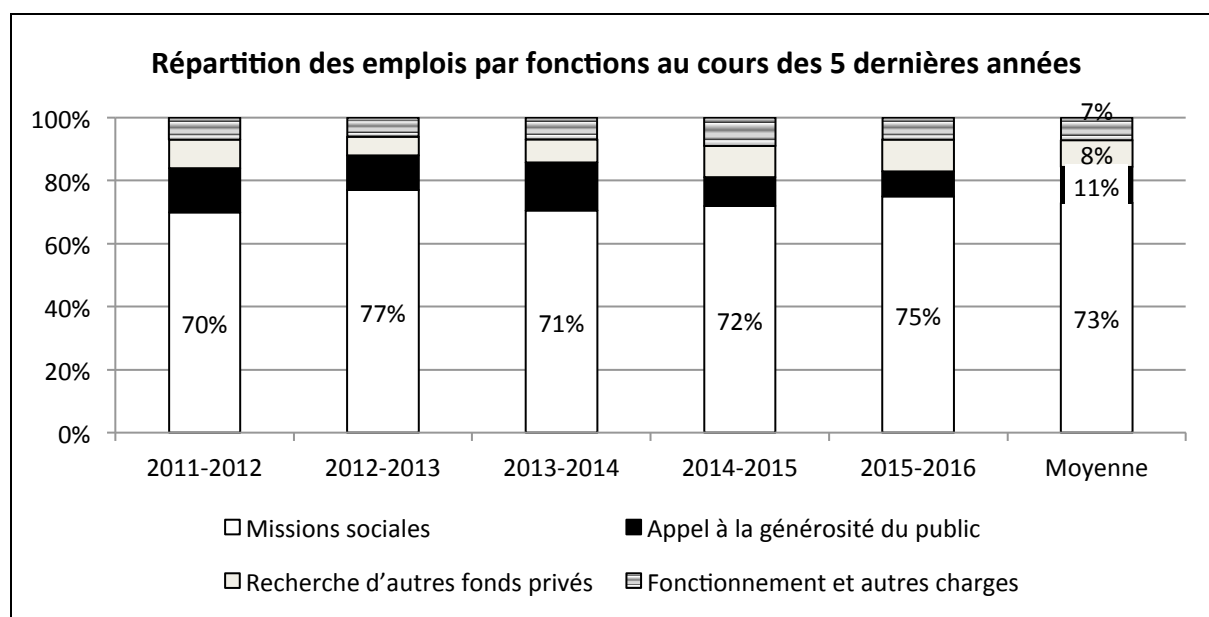
Quant aux emplois inscrits au compte de résultat, leur total (soit 3 277 987 euros) augmente de seulement 1,3 %. La gestion rigoureuse des charges pratiquée par l'Association a porté ses fruits en 2015-2016 car l'activité (nombre de rêves réalisés) a connu une progression de 11 %. En outre, l'Association n'a pas eu à supporter de charges à caractère exceptionnel comme en 2014-2015 (en raison de l'acquisition et de la cession des locaux).

La part relative des missions sociales progresse de 3 points pour atteindre 75 % du total des emplois, sachant que la norme de l'Association est de l'ordre de 70 %. Quant aux frais d'appel à la générosité du public et de recherche de fonds, leur part relative est relativement stable. Enfin, les frais de fonctionnement diminuent de 2 points.

Compte d'emploi des ressources : répartition des emplois inscrits au compte de résultat

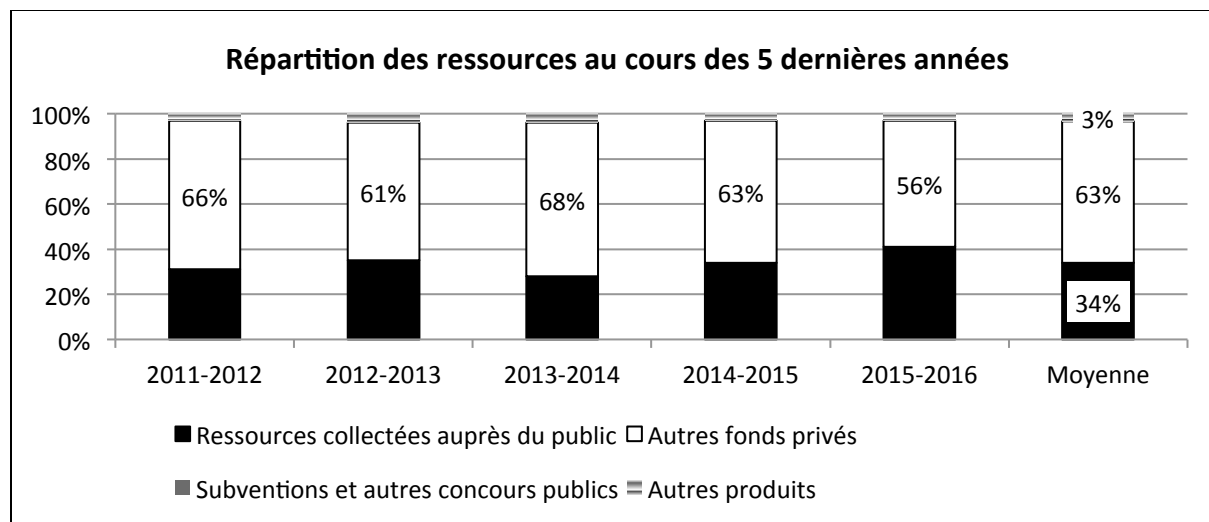


D – Répartition des emplois et ressources en moyenne sur les 5 dernières années



En dépit du rapide développement de l'Association, la répartition des emplois par fonctions reste assez stable sur les 5 dernières années : la part des missions sociales est de l'ordre de 70 % - 75 % à l'exception de l'exercice 2012-2013 où les missions sociales ont atteint 77 % du total des emplois. Cette part relative élevée des missions sociales était liée à l'évènement des 25 ans (qui a réuni plus de 400 enfants suivis par l'Association, accompagnés de leur famille).

D'une manière générale, afin de consacrer une part importante de ses emplois à ses missions sociales, l'Association Petits Princes poursuit une gestion rigoureuse de ses charges et applique une politique particulière des contributions volontaires à titre gratuit (cf. notes sur le compte de résultat).



En moyenne sur les 5 dernières années, les ressources de l'Association Petits Princes sont essentiellement constituées des autres fonds privés, plus particulièrement de ceux provenant des entreprises : ce type de ressources atteint 63 % du total des ressources en moyenne sur 5 ans. Cette caractéristique est propre à l'Association Petits Princes et la distingue de la plupart des autres associations.

Les produits de la générosité du public constituent la seconde source de financement de l'Association en moyenne sur 5 ans, avec une part relative de 34 % incluant les produits des legs et assurances-vie. La forte variation de ces derniers d'une année sur l'autre explique celle de la part relative des produits de la générosité du public (de 28 % à 41 % sur les 5 dernières années).

Quant aux autres produits, qui représentent 3 % en moyenne sur 5 ans, ils incluent principalement les produits financiers issus du placement de la trésorerie et les droits d'auteur relatifs à l'agenda édité chaque année.

Par ailleurs, l'Association n'a quasiment pas reçu de subvention au cours des 5 derniers exercices clos (moins de 1 % des ressources).

E – Principes d'utilisation des ressources collectées auprès du public

Pour la septième année en 2015-2016, l'Association Petits Princes publie un compte d'emploi des ressources faisant apparaître l'emploi des ressources issues de la générosité du public. Les principes d'élaboration de ces données sont les suivants :

- la variation des fonds dédiés est la même que celle de l'ensemble des fonds collectés par l'Association : les ressources collectées auprès du public ne répondent pas à des choix particuliers ;
- l'Association Petits Princes utilise en priorité les fonds collectés auprès du public. C'est pourquoi le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice atteint un montant relativement peu élevé ;
- quant à l'affectation des ressources collectées auprès du public, les critères de répartition ne diffèrent pas de ceux utilisés pour les autres fonds collectés par l'Association. Seule particularité : les ressources collectées auprès du public ne sont pas utilisées pour financer les frais de recherche des autres fonds privés.

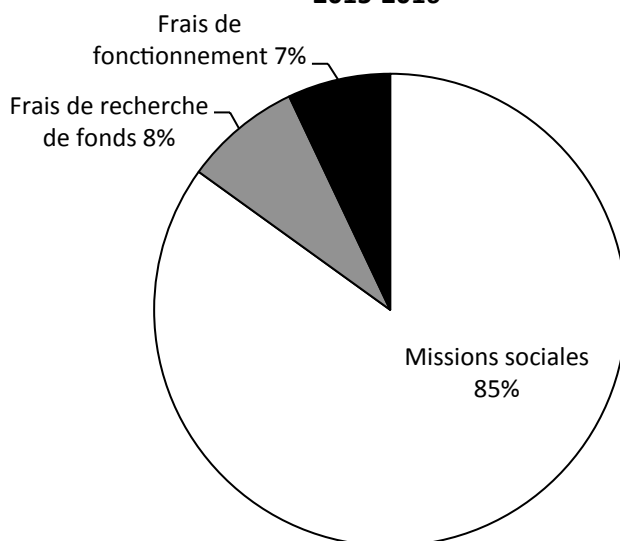
La part des ressources collectées auprès du public – soit 1 421 477 euros (et 904 534 euros en 2014-2015) - atteint 24,4 % du total des ressources¹ en 2014-2015 (contre 17,8 % en 2014-2015). La part de ces ressources utilisée au cours de l'exercice 2015-2016 représente 1 420 000 euros (contre 900 000 euros).

En 2015-2016, l'Association n'a effectué aucun prélèvement dans les fonds dédiés collectés auprès du public afin de financer les emplois correspondants.

Quant à l'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public, soit un montant de 1 420 000 euros en 2015-2016 (et 900 000 euros en 2014-2015), leur répartition est la suivante :

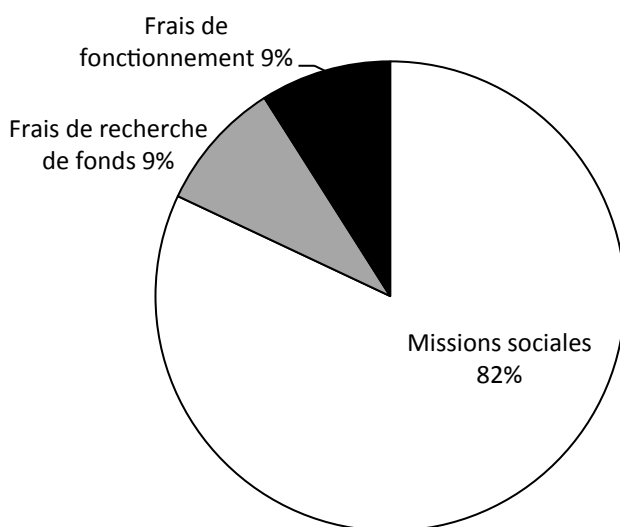
¹ Total des ressources y compris report des ressources non utilisées des exercices antérieurs mais hors éléments exceptionnels en 2014-2015 (total général du compte d'emploi des ressources hors éléments exceptionnels).

Répartition de l'emploi des ressources issues de la générosité du public en 2015-2016



Total : 1 421 K€

Répartition de l'emploi des ressources issues de la générosité du public en 2014-2015



Total : 900 K€

Par ailleurs, le coût de la collecte de fonds issus de la générosité du public (frais d'appel à la générosité du public, soit 269 179 euros, rapportés aux ressources collectées auprès du public, soit 1 421 477 euros) s'élève à 18,9 % en 2015-2016.

Concernant l'évolution des fonds dédiés, on notera que les commentaires sont développés dans l'annexe aux comptes annuels, plus précisément dans les principes, règles et méthodes comptables et dans l'annexe aux comptes annuels.

Directeur de la publication

Timothy Bovard

Rédaction

Françoise Jabouille

Impression

mail-édit

150 exemplaires – Novembre 2016

CHAQUE JOUR, UN RÊVE EST RÉALISÉ

Depuis 30 ans, l'Association Petits Princes réalise les rêves des enfants et des adolescents malades atteints de cancers, de leucémies ou de certaines maladies génétiques.

En vivant ses passions et en réalisant ses rêves, l'enfant trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie.

WWW.PETITSPRINCES.COM



YouTube

66, avenue du Maine • 75014 Paris

Tél. : 01 43 35 49 00 • Fax : 01 40 47 60 97

mail@petitsprinces.com

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Créée en 1987

Reconnue d'utilité publique

Membre du Comité de la Charte

